

A. B. C. A.

15, RUE DU GÉNÉRAL LECLERC - 78000 VERSAILLES

VERSAILLES, LE 4 octobre 1982.

COMPTABILITÉ)
GESTION GÉNÉRALE) 9 5 0 5 7 - 7 4 +

RÉCEPTION S/RENDEZ-VOUS - MARDI - JEUDI 14 H. - 17 H. 30
BUREAUX FERMÉS LE SAMEDI

Michel Crefcon

Administration de biens, Courtages, Assurances

Syndicat : Résidence MAZELEYRE
18 Bd de la République
92420 VAUCRESSON

LETTRE RECOMMANDEE AVEC AR ou CONTRE EMARGEMENT
=====

Madame, Mademoiselle, Monsieur,

Nous avons l'honneur de vous prier de bien vouloir assister à l'assemblée générale de votre syndicat qui se tiendra le :

MERCREDI 27 OCTOBRE 1982 à 20 H 45

en la salle ST EXUPERY (2e étage) sise au CENTRE CULTUREL DE VAUCRESSON - rue Salmon Legagneur à VAUCRESSON, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Composition du bureau

- 1) Etude et approbation des comptes tels que présentés par la Sté A.B.C.A. au 30 juin 1982, et quitus au syndic de sa gestion pour la période correspondante.
- 2) Etude et approbation du budget prévisionnel de gestion pour l'exercice 1982/83 tel que présenté par la Sté A.B.C.A., arrondi à la somme de 1 820 000 Frs (document annexé à la présente).
- 3) Renouvellement de la Sté A.B.C.A. en qualité de syndic de la copropriété - durée de son mandat - fixation de ses honoraires.
- 4) Renouvellement du conseil syndical - durée de son mandat.
- 5) Exposé quant aux procédures en cours :
 - Affaire ETOILE FOCH
 - Expertise GUILLERMAIN
 - Signature protocole d'accord
- 6) Décision à prendre quant aux travaux d'étanchéité, d'isolation thermique, et de réfection des garde-corps au niveau des toitures terrasses de la copropriété selon devis annexés à la présente émanant des Ets :
 - BICE (étanchéité et isolation thermique) à Frs 1 552 924,85 TTC
 - DURoux (peinture garde-corps) à Frs 70 583,60 TTC
 - SERRURERIE DU MARAIS (réparation des gardes-corps) à Frs 31 190 TTC
- 7) En cas d'accord sur les travaux préconisés, décision à prendre quant à leur financement, à la souscription d'une police "Maître d'ouvrage" et à la fixation des honoraires du syndic.
- 8) Exposé quant aux travaux importants qui resteront à effectuer à court terme.
- 9) Décision à prendre quant à l'installation éventuelle d'alarmes ascenseurs selon devis émanant des Ets :
 - MOUSSIER qui proposent trois options :
 - a) fourniture, pose et raccordement d'un transmetteur téléphonique agréé par les P et T pour un montant de Frs 9 349,20 TTC plus sirène extérieure 740,88 Frs TTC.
 - b) Installation d'une sonnerie hall d'entrée alimentée par batterie pour un montant de Frs TTC 3 299,85 par hall d'entrée.

.../...

c) Installation d'une sonnerie alimentation sur pile 9 V pour un montant TTC de Frs 1 664,04 par hall d'entrée.

- COFRATEL qui propose la fourniture, la pose et le raccordement d'un transmetteur téléphonique pour un montant de Frs TTC de 11 019,12.

- SORETEX qui propose l'installation de dispositifs de télé-alarme avec plus value pour télé-surveillance pour un montant TTC de Frs 65 071,60.

10) Décision à prendre quant à la mise en place éventuelle d'un amplificateur et de ses accessoires selon les normes T.D.F. à Frs 15 346,80 TTC, émanant des Ets DARMAN.

11) Informations quant à la vente de certains parkings par la SCI.

12) Décision à prendre quant à la pose de 652 répartiteurs de chauffage à Frs 22,13 TTC par appareil (redevance annuelle par appareil 28,99 Frs TTC pour un contrat de 5 ans).

13) Entretien général de la résidence.

Pour le cas où vous ne pourriez assister à cette réunion, nous annexons à la présente un pouvoir destiné vous faire représenter par un mandataire de votre choix.

Nous comptons sur votre présence, et dans cette attente,

Veillez agréer, Madame, Mademoiselle, Monsieur, l'expression de nos sentiments distingués.



Michel TREFCON